

## Formation **RECYCLAGE** en habilitation électrique - **Electricien**

HTA: H1(V) H2(V)-HC – HE

Réf : RP401



Présentiel



### Public concerné :

Electricien qualifié chargé d'assurer des travaux, des consignations en HTA et des vérifications ou essais sur des équipements en HTA.

### Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances du personnel habilité et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.
- Réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées en Haute tension.
- Mettre en application la norme NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en Haute tension.
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

### Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

### Prérequis :

Être qualifié en électricité et avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

### Programme :

- Rappels sur le risque électrique.
- Evaluation des risques et incidence sur le comportement.
- Contacts direct, indirect, court-circuit.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- Personnes intervenants, niveaux d'habilitation, zones d'environnement.
- Documents et procédures d'instructions associées.
- Utilité des plans et des schémas.
- Technique appliquée.
- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation.
- Repérage des circuits et conducteurs.
- Verrouillage, manœuvre, condamnation.
- Matériel et équipement de sécurité.
- Choix des outils électriques portatifs.
- Opérations en haute tension.
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques.
- Procédure de consignation haute tension.
- Lecture de schémas électriques en haute tension.
- Premiers secours.
- Effets du courant sur le corps humain.
- Conduite à tenir en cas d'accident.
- Incendie dans une installation électrique.

### Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

## Animation et pédagogie

### Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

### Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un *vidéoprojecteur*, d'un *écran de diffusion*.

Nos formateurs disposent de *visières de sécurité anti-UV*, de *gants d'électricien*, de *vérificateurs d'absence de tension*, de *cadenas*, de *systèmes de verrouillage*, d'un *tapis* et d'une *nappe isolante*.

Des *armoires électriques* permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur *platinas pédagogiques*.

## Informations

### Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

### Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

### Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

### Accessibilité :




En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

## Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



## Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

## CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG  
Site Internet : [www.cgmformation.fr](http://www.cgmformation.fr) Tél : 03.87.03.49.14  
SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257